

**53010 - Enseignement supérieur et recherche**

**Proposition d'attribution d'une subvention  
et approbation d'un projet de convention  
financière avec l'Institut de Recherche contre  
les Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD)**

**Rapport n° CP/2019/064**

**Service gestionnaire :**

L630 - Service développement, Europe et transfrontalier

**Résumé :**

L'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif IRCAD, présidé par son fondateur en 1994 le Professeur Jacques MARESCAUX, constitue un centre de référence et d'excellence dans le domaine de la chirurgie mini-invasive. Son développement constant au plan local et international se poursuit dans le cadre d'un projet de réalisation d'une plate-forme de formation et de recherche en chirurgie robotisée, l'IRCAD 3, pour laquelle le soutien du Département est sollicité, sur le fondement de l'article L216-11 du Code de l'éducation.

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 3 500 000 € à l'IRCAD et d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure avec cette association.

**L'IRCAD porteur du projet**

Fondé en 1994 et présidé par le Professeur Jacques MARESCAUX, l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif/IRCAD est mondialement reconnu comme un centre de référence et d'excellence dans le domaine de la chirurgie mini-invasive, formant plus de 6 000 praticiens par an, venus du monde entier, par le biais de la plateforme installée sur le site de l'Hôpital Civil de Strasbourg.

Cette reconnaissance internationale a conduit l'IRCAD à se développer à l'étranger en y installant des instituts-jumeaux (Taïwan, Sao Paulo, Rio de Janeiro, Beyrouth, Rwanda, Jinan en Chine). L'IRCAD poursuit également son développement in situ par le projet dit IRCAD 3, consolidant ainsi son ancrage local au bénéfice de l'attractivité du territoire.

**Le contexte du projet IRCAD 3**

L'évolution récente de la chirurgie se traduit par une mutation majeure vers une chirurgie robotisée. A l'heure actuelle, il n'existe pas encore de plateforme de chirurgie robotisée dans le monde en capacité de répondre à la forte demande de formation qui apparaît dans cette discipline novatrice et prometteuse avec des équipements technologiques récents de pointe.

Ce projet à ambition scientifique forte a vocation à positionner le site des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg comme un futur centre de référence à l'échelle mondiale. Il s'intègre pleinement dans la stratégie pluriannuelle de développement du Campus NextMed partagée par les acteurs locaux de l'Enseignement et de la Recherche (Université, CHU, CNRS...).

## **Le projet de développement de l'IRCAD : un équipement dédié à la recherche et à la formation en robotique chirurgicale**

Au centre du campus des technologies médicales NextMed, sur l'emprise des Hôpitaux Civils, l'IRCAD occupe une place stratégique et constitue un site attractif par la présence des industriels Karl Storz, Intuitive, Medtronic, la pénétration de la sphère médicale par le site internet gratuit Websurg, et la dissémination de l'expertise locale prolongée par les « centres-miroirs » et le réseau international de 800 experts.

Le futur centre de formation en chirurgie robotique, qui associera les industriels précités, sera édifié sur une parcelle libre dans l'emprise occupée par l'IRCAD sur le site hospitalier central. Le nouvel équipement d'une surface utile de l'ordre de 1 500 m<sup>2</sup> se déploiera autour d'un rez-de-chaussée et de deux niveaux enterrés (bloc expérimental en R-2 abritant 15 robots).

### **Calendrier et budget de l'opération**

La mise en service est prévue au premier semestre 2020.

Le budget de l'opération et le plan de financement prévisionnel s'organisent comme suit, pour les volets « aménagement » et « équipement » :

**Coût total du projet : 50,2 M€ TTC**

**Aménagement et Equipement non médical : 22,1 M€ TTC**

**Equipement médical : 28,1 M€ TTC**

<b>Financement du projet</b>	<b>Aménagement et Equipement non médical</b>	<b>Equipement médical</b>
MEDTRONIC	3 M€	18 M€
K. STORZ		7,7 M€
IRCAD	3,6 M€	
Autres partenaires privés		2,4 M€
<b>Collectivités :</b>		
<b>Région</b>	3,5 M€	
<b>Département du Bas-Rhin</b>	<b>3,5 M€</b>	
<b>Eurométropole de Strasbourg et Ville de Strasbourg</b>	3,5 M€	
FEDER	5 M€	
Total	<b>22,1 M€</b>	28,1 M€
<b>Coût total du projet TTC</b>	<b>50,2 M€</b>	

Le projet IRCAD 3 poursuit et amplifie la dynamique pédagogique et scientifique impulsée par l'Institut depuis sa création en posant un jalon supplémentaire à l'attractivité et à la

notoriété du territoire, future référence internationale des technologies médicales et de l'amélioration des soins pour l'Homme.

Pionnier de la chirurgie mini-invasive, l'IRCAD entend aujourd'hui s'ériger en pionnier de la chirurgie robotisée et des formations liées qui seront dispensées sur place. La cohorte de chirurgiens accueillis sera largement augmentée par le cumul de la spécialité initiale et de l'orientation nouvelle. Dans un deuxième temps, l'émergence de start-up dédiées et la création d'emplois à haute valeur ajoutée se profile.

L'aide du Département qui est sollicitée pour ce projet se fonde sur l'article L 216-11 du Code de l'éducation.

Les Commissions réunies (Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles et Commission des dynamiques territoriales) se sont prononcées favorablement sur cette proposition lors de leur séance du 14 février.

Les crédits de paiement nécessaires seraient imputés sur l'autorisation de programme «IRCAD 3», dont la situation est donnée ci-après :

<b>Identifiant de l'AP</b>	<b>Libellé de l'AP</b>	<b>Montant de l'AP</b>	<b>Montant disponible sur l'AP (non engagé)</b>	<b>Montant proposé</b>
IRCAD 2018-1	P2018 2020 IRCAD 3	3 500 000 €	3 500 000 €	3 500 000 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide:*

- *d'attribuer à l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif IRCAD une subvention de 3 500 000 € au titre de la création de la plate-forme IRCAD 3 dédiée à la formation et la recherche en chirurgie robotisée.*
- *d'approuver les termes du projet de convention financière y afférente à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'IRCAD.*

*Elle autorise son président à signer le projet de convention financière précisant les modalités de versement de ce soutien.*

Strasbourg, le 22/02/19

Le Président,



Frédéric BIERRY